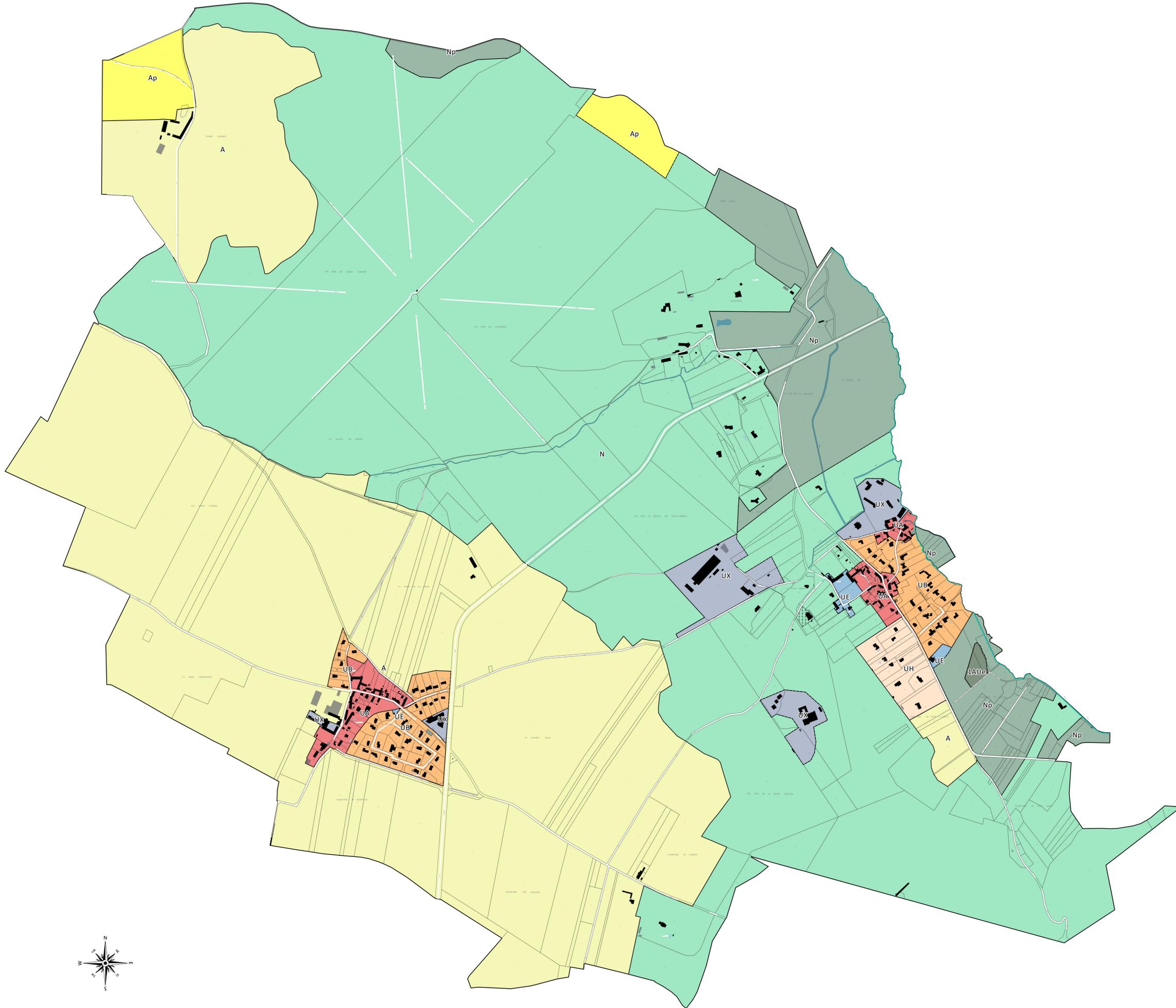


ARRETE LE
04 mai 2017

APPROUVE LE
05 juillet 2018

PIECE DU PLU
4.2



Légende

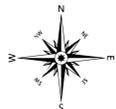
Zonage

- UA - Tissus anciens du bourg de Saint-Lambert et du hameau de La Brosse
- UB - extensions à vocation d'habitat réalisées sous forme d'opération d'ensemble ou au coup par coup
- UH - Secteur d'habitat bordant des espaces naturels et forestiers, marquant la limite de l'urbanisation
- UX - Zone à dominante d'activités artisanales
- UE - Secteur dédié aux équipements collectifs et de loisirs.
- A - Zone agricole
- Ap - Zone agricole protégée
- N - Zone naturelle
- Np - Zone naturelle protégée
- 1AUe - Zone à urbaniser à vocation d'équipement, dédiée au projet de station d'épuration
- Limites de zones

Cadastre (Source : DGFIP 2016)

- bâti dur
- bâti léger
- Parcelles
- Voies, routes et chemins
- Cours d'eau et surfaces en eau
- Limites communales

N° LIBELLE	BENEFICIAIRE	SURFACE M²
1 Aménagement d'un parking lié à la pratique du coïtubage	Commune	1206
2 Aménagement d'un parking	Commune	752
3 Aménagement lié à l'installation de la fibre optique	Conseil départemental des Yvelines	19



0 250 500 750 1000 m